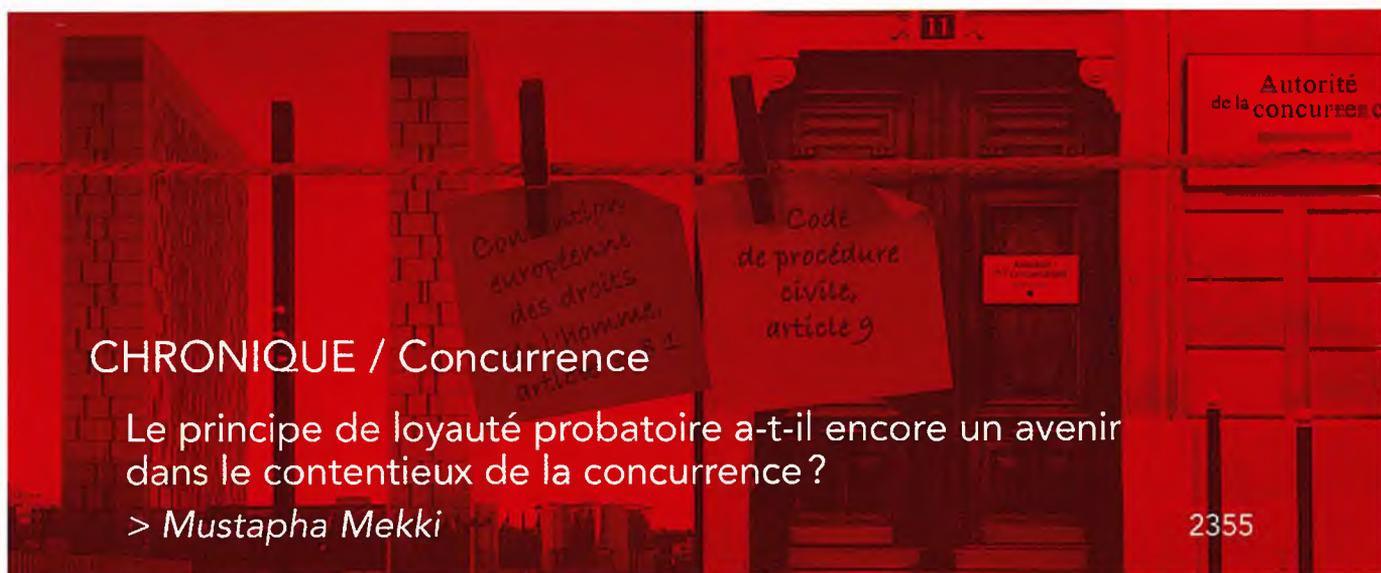


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
192^e année
24 novembre 2016
n° 40 / 7709^e
pages 2329 à 2392



CHRONIQUE / Concurrence

Le principe de loyauté probatoire a-t-il encore un avenir dans le contentieux de la concurrence ?

> Mustapha Mekki

2355

ÉDITORIAL

2329 Dignité, Michel Vivant

ACTUALITÉS

- 2333 Déclaration d'insaisissabilité (publicité irrégulière): qualité à agir du liquidateur
- 2337 Recherche de paternité (irrecevabilité): contrôle de proportionnalité *in concreto*
- 2341 Principe de laïcité (crèche de Noël): autorisation sur un emplacement public
- 2345 Fin de vie (loi du 2 février 2016): légalité d'une décision d'arrêt des traitements
- 2347 Repos dominical (violation): mode de preuve et contrôle de proportionnalité

POINTS DE VUE

- 2351 Loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle: changement de la mention de sexe à l'état civil, François Vialla
- 2353 La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle et les personnes intersexuées, Benjamin Moron-Puech

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2365 **Panorama:** Sociétés et groupements, Jean-Claude Hallouin, Eddy Lamazerolles et Anne Rabreau
- 2377 **Notes:** La (clause de) conciliation à tout prix. *Quiproquo* sur l'admission des clauses portant sur le principe de la conciliation, note sous Civ. 3^e, 19 mai 2016, Vincent Mazeaud
- 2382 Escroquerie d'immeuble et recel consécutif, note sous Crim. 28 sept. 2016, Stéphane Detraz
- 2387 Le sort de la servitude en cas de morcellement du fonds servant, note sous Civ. 3^e, 8 sept. 2016, Edihno Dos-Reis

ENTRETIEN

- 2392 Bernard Haftel - Autorisation d'une insémination *post-mortem*, une décision de circonstance ?

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 510 € HT (520,71 € TTC)

Étranger: 576 € HT

Prix au numéro: 23,48 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Novembre 2016

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

2329 Dignité

ACTUALITÉS

2332

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Crédit à la consommation (validité):
forme et mentions relatives au paiement,
CJUE 9 nov. 2016

Entreprise en difficulté

Déclaration d'insaisissabilité
(publicité irrégulière): qualité à agir
du liquidateur, Com. 15 nov. 2016

Admission des créances (appel):
lien d'indivisibilité entre les parties

à l'instance, Com. 15 nov. 2016

Arrêt des poursuites individuelles:
résolution d'un contrat pour défaut
de paiement, Com. 15 nov. 2016

Propriété intellectuelle

Prêt de livres numériques:
assimilation au prêt de livres traditionnels,
CJUE 10 nov. 2016

Livres indisponibles: non-conformité
du régime français à la directive européenne,
CJUE 16 nov. 2016

Société et marché financier

Société civile immobilière: validité
de l'affectation hypothécaire de l'immeuble,
Com. 2 nov. 2016

2335

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Empiètement (démolition): droit inconditionnel
pour le propriétaire, Civ. 3^e, 10 nov. 2016

Empiètement (démolition): recherche
d'une solution alternative, Civ. 3^e, 10 nov. 2016

Empiètement (démolition): office du juge
en cas de liquidation de l'astreinte,
Civ. 3^e, 10 nov. 2016

Famille-Personne-Succession

Contribution à l'entretien des enfants:
recevabilité en cas de recherche de paternité,
Civ. 1^{er}, 9 nov. 2016

Tutelle (mainlevée): portée de la production
d'un certificat médical, Civ. 1^{er}, 9 nov. 2016

Recherche de paternité (irrecevabilité):
contrôle de proportionnalité *in concreto*,
Civ. 1^{er}, 9 nov. 2016

2338

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication

indépendance des médias:
publication de la loi après invalidation partielle

Procédure pénale

Infraction commise à l'étranger (compétence):
victime directe de nationalité française,
Crim. 8 nov. 2016

Saisie (refus de restitution): constitutionnalité
du régime, Cons. const., 18 nov. 2016
Contrôle d'identité (discrimination):
conditions de la responsabilité de l'État,
Civ. 1^{er}, 9 nov. 2016

2341

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Principe de laïcité (crèche de Noël):
autorisation sur un emplacement public,
CE 9 nov. 2016

Transparence et lutte contre la corruption:
mesures de droit public

Contrat de droit public international
(sentence arbitrale): contrôle du Conseil d'État,
CE 9 nov. 2016

Étranger (rétention administrative):
office du juge des libertés et de la détention,
Civ. 1^{er}, 9 nov. 2016

Étranger (situation irrégulière): validité du
placement en garde à vue, Civ. 1^{er}, 9 nov. 2016

Santé publique

Fin de vie (loi du 2 février 2016):
légalité d'une décision d'arrêt des traitements,
TA Lyon, 9 nov. 2016

Affaire du Mediator: portée
de la responsabilité de l'État, CE 9 nov. 2016

2347

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Repos dominical (violation):
mode de preuve et contrôle
de proportionnalité, Soc. 9 nov. 2016

Convention de forfait en jours: respect des
durées de travail et des repos, Soc. 9 nov. 2016

Établissements pour personnes handicapées:
droits à congés supplémentaires,
Soc. 9 nov. 2016

Répartition du travail (modification): délai
de prévenance de sept jours, Soc. 9 nov. 2016

2349

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

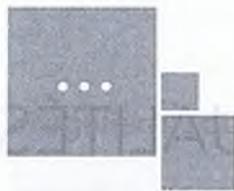
Procédure civile

Justice du XXI^e siècle: publication
de la loi après validation pour l'essentiel
Communication électronique: déclaration
d'appel devant la chambre de l'expropriation,
Civ. 2^e, 10 nov. 2016

Communication électronique: écritures
des parties devant la chambre
de l'expropriation, Civ. 2^e, 10 nov. 2016

Voie d'exécution

Saisie immobilière (assignation à jour fixe):
portée du non-respect du délai fixé,
Civ. 2^e, 10 nov. 2016



POINTS DE VUE

2351

Loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle : changement de la mention de sexe à l'état civil par François Violla

2353

La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle et les personnes intersexuées par Benjamin Moron-Puech



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

2355

Le principe de loyauté probatoire a-t-il encore un avenir dans le contentieux de la concurrence ? par Mustapha Mekki

PANORAMA

2365

Sociétés et groupements septembre 2015 - novembre 2016 par Jean-Claude Hallouin, Eddy Lamazerolles et Anne Rabreau

NOTES

2377

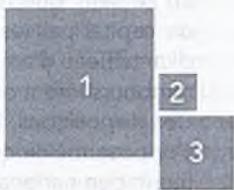
La (clause de) conciliation à tout prix. *Quiproquo* sur l'admission des clauses portant sur le principe de la conciliation, note sous Civ. 3^e, 19 mai 2016 par Vincent Mazeaud

2382

Escroquerie d'immeuble et recel consécutif, note sous Crim. 28 sept. 2016 par Stéphane Detraz

2387

Le sort de la servitude en cas de morcellement du fonds servant, note sous Civ. 3^e, 8 sept. 2016 par Edihno Dos-Reis



ENTRETIEN

2392

Bernard Haftel - Autorisation d'une insémination post-mortem, une décision de circonstance ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr